

MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION

**ADDITIF N°004/A/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/DT**

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AOIO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2025 DU 11 Août 2025 POUR LA MAINTENANCE DES GROUPES TURBINES ALTERNATEURS ET DES TRANSFORMATEURS ELEVATEURS 6,3/110KV ET ABAISSEURS 110/30KV EN SERVICE DANS L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEKIN

L'additif suivant est apporté au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné.

A LIEU DE :

**Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)- Version française**

**10. Recevabilité des offres.**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, le récépissé émis par la Caisse de Dépôt et Consignation de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à : **52 409 903 FCFA (cinquante-deux millions quatre cent neuf mille neuf cent trois francs CFA)** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Les cautions émises par un établissement bancaire étranger pourront être acceptées sous réserve qu'il ait désigné formellement un correspondant local agréé par le Ministre des Finances, assortie de la preuve d'acceptation de cette désignation par l'organisme concerné.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative du lieu de résidence du soumissionnaire, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- **L'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1) et l'offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement les références de l'Avis d'Appel d'Offres. Aucune mention du soumissionnaire ne devra figurer sur les enveloppes externes.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)- Version anglaise**

**10. Admissibility of Bids**

Each bidder must attach to its administrative documents the receipt issued by the Deposits and Consignment Fund (CDEC) of the bid bond established by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and listed in document 11 of the DAO for an amount equal to: **CFA Francs 52 409 903 (fifty two million four hundred nine thousand nine hundred and three)** with a validity period of one hundred and twenty (120) days from the date of opening of the bids. **On pain of rejection**, all other required administrative documents must be submitted either in **originals or certified true copies**, duly authenticated by the issuing service or by an administrative authority of the bidder's place of residence, in accordance with the provisions of the Special Tender

Regulations. These documents must be dated **within the last three (03) months** or issued **after the date of publication of this invitation to tender**.

Any bid **not compliant** with the requirements of this notice and the Tender Dossier shall be declared **inadmissible**.

The bid documents shall be structured into three (03) volumes, and placed into two (02) sealed and secured envelopes, as follows:

- **Envelope A**, containing:
  - **Volume 1:** Administrative documents
  - **Volume 2:** Technical offer
- **Envelope B**, containing:
  - **Volume 3:** Financial offer

The two envelopes shall be enclosed in **a single outer envelope**, securely sealed and bearing only the references of the Invitation to Tender.

All documents in each offer must be **numbered in accordance with the order** set forth in the Tender Dossier and **separated using color-coded dividers**.

Any bid that is **incomplete or incorrectly presented**, as per the requirements of the Tender Dossier, shall be declared **inadmissible**.

#### Pièce n°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO):

#### **ARTICLE 6: PRÉSENTATION DES OFFRES**

Les offres sont établies en Français ou en Anglais sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles. Les copies doivent être en tous points identiques aux originaux. En cas de différence, seul l'original prévaut.

Chaque soumissionnaire devra présenter une offre comprenant les documents ci-après répartis en trois volumes :

##### **2- Pour la deuxième enveloppe (enveloppe «B»): Offre Technique.**

###### **2.1. Références du cabinet**

L'entreprise présentera la liste de ses références en précisant :

- La liste des domaines de sa spécialisation et son expérience : le prestataire devra justifier d'une expérience minimale de dix (ans) ;
- le chiffre d'affaires annuel d'au moins **1 000 000 000 (un milliard) FCFA** ;
- La liste et les justificatifs des prestations similaires effectuées par le prestataire (joindre au moins deux copies de contrats, procès-verbaux de réception ou attestation de service fait).

#### **ARTICLE 8: CAUTION DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, le récépissé émis par la Caisse de Dépôt et Consignation de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à : **52 409 903 FCFA (cinquante-deux millions quatre cent neuf mille neuf cent trois francs CFA)**d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

**Pièce n°10 :Grille d'évaluation:**

**2- Grille d'évaluation des offres techniques  
b) Critères essentiels**

➤ Présentation générale de l'offre (5 pt)

	Offre relié	Offre lisible	Offre paginé	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1.5	2	1.5			
Sous-total 1.1					5	

➤ Référence du soumissionnaire dans le domaine (15 pts)

II.1 Ancienneté (5 pt)						
	≥ 10ans	<10 ans	Note attribuée	Note sur	Observations	
Points	5	0			5	
Sous-total II.1						
II.2 Prestations similaires (au moins 02 contrats, joindre les copies des contrats, PV de réception) (5 points)						
Nombre	Points par unité	Note attribuée	Note sur	Observations		
	2.5		5			
Sous-total II.3						

II.3 Chiffres d'Affaires (05 points)

	≥ 1 milliard FCFA	<1 milliard FCFA	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	5	0		05	

➤ Personnel (60 pts)

I	Directeur, Chef de mission (7 points)				
I.1	Formation générale (1 point)				
Niveau	Bac+5	<Bac+5	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1	0			1
Sous-total I.1					
I.2	Expérience générale (3 points)				
Nbre d'années	≥10 ans	<10 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	3	0			3
Sous-total I.2					
I.3	Expérience spécifique (03 points)				
Nbre d'années	≥ 03 ans	< 03 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	3	0			3
Sous-total I.3					
II	Experts électromécaniciens (5 points/experts x 3= 15 points)				
II.1	Formation générale (01 point)				
Niveau	≥Bac+2 ou 3	<Bac+2 ou 3	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1	0			1
Sous-total II.1					
II.2	Expérience générale (2 points)				
Nbre d'années	≥ 5 ans	< 5 ans	Note attribuée	Note sur	Observations

Points	2	0		2	
Sous-total II.2					
II.3	Expérience spécifique (2 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total II.3					
III	<b>Experts mécaniciens (5pts/experts x 4= 20 points)</b>				
III.1	Formation générale (1 point)				
Niveau	≥Bac+2 ou 3	<Bac+2 ou 3	Note attribuée	Note sur	Observations
Points		0		1	
Sous-total III.1					
III.2	Expérience générale (2 points)				
Nbre d'années	≥ 05 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total III.2					
III.3	Expérience spécifique (2 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total III.3					
IV	<b>Experts électriciens (5pts/experts x 2= 10 points)</b>				
IV.1	Formation générale (1 point)				
Niveau	≥Bac+2 ou 3	<Bac+2 ou 3	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1	0		1	
Sous-total IV.1					
IV.2	Expérience générale (2 points)				
Nbre d'années	≥ 05 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total IV.2					
IV.3	Expérience spécifique (2 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total IV.3					
V	<b>Cariste (5 points)</b>				
V.1	Formation générale (1 point)				
Niveau	≥Bac+2	<Bac+2	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1	0		1	
Sous-total V.1					
V.2	Expérience générale (2 points)				



Nbre d'années	$\geq 05$ ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total V.2					
V.3   Expérience spécifique (2 points)					
Nbre d'années	$\geq 02$ ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total V.3					
<b>IV   Équipe de Logistique (3pts)</b>					
IV.1   Formation générale (0.5 point)					
Niveau	$\geq$ Bac	<Bac	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total IV.1					
IV.2   Expérience générale (1.5 point)					
Nbre d'années	$\geq 05$ ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1.5	0		1.5	
Sous-total IV.2					
IV.3   Expérience spécifique (1 point)					
Nbre d'années	$\geq 03$ ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1	0		1	
Sous-total IV.3					

➤ Méthodologie des prestations (20 points)

	Bon	Moyen	Mauvais	Note attribuée	Note sur
Le planning des prestations	5	3	0		5
Note méthodologique	7	5	0		7
Les prestations qu'il envisage de sous-traiter	2	1	0		2
Note compréhension des TDR	6	4	0		6
<b>Total</b>					<b>20</b>

LIRE :

Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)- Version française

**10. Recevabilité des offres.**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, le récépissé émis par la Caisse de Dépôt et Consignation de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à : **5 000 000 FCFA (cinq millions francs CFA)** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Les cautions émises par un établissement bancaire étranger pourront être acceptées sous réserve qu'il ait désigné formellement un correspondant local agréé par le Ministre des Finances, assortie de la preuve d'acceptation de cette désignation par l'organisme concerné.

L'établissement des cautions se fera conformément à la circulaire n°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative du lieu de résidence du soumissionnaire, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- **L'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1) et l'offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement les références de l'Avis d'Appel d'Offres. Aucune mention du soumissionnaire ne devra figurer sur les enveloppes externes.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

#### **Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)- Version anglaise**

##### **10. Admissibility of Bids**

Each bidder must attach to its administrative documents the receipt issued by the Deposits and Consignment Fund (CDEC) of the bid bond established by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and listed in document 11 of the DAO for an amount equal to: **CFA Francs 5 000 000 (five millions)** with a validity period of one hundred and twenty (120) days from the date of opening of the bids. **On pain of rejection**, all other required administrative documents must be submitted either in **originals or certified true copies**, duly authenticated by the issuing service or by an administrative authority of the bidder's place of residence, in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. These documents must be dated **within the last three (03) months** or issued **after the date of publication of this invitation to tender**.

Any bid **not compliant** with the requirements of this notice and the Tender Dossier shall be declared **inadmissible**.

The establishment of guarantees will be done in accordance with circular no. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2025.

The bid documents shall be structured into three (03) volumes, and placed into two (02) sealed and secured envelopes, as follows:

- **Envelope A**, containing:
  - **Volume 1:** Administrative documents
  - **Volume 2:** Technical offer
- **Envelope B**, containing:
  - **Volume 3:** Financial offer

The two envelopes shall be enclosed in a **single outer envelope**, securely sealed and bearing only the references of the Invitation to Tender. No mention of the bidder shall appear on the outer envelopes.

All documents in each offer must be **numbered in accordance with the order** set forth in the Tender Dossier and **separated using color-coded dividers**.

Any bid that is **incomplete or incorrectly presented**, as per the requirements of the Tender Dossier, shall be declared **inadmissible**.

**Pièce n°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO):**

**ARTICLE 6: PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres sont établies en Français ou en Anglais sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Les copies doivent être en tous points identiques aux originaux. En cas de différence, seul l'original prévaut.

Chaque soumissionnaire devra présenter une offre comprenant les documents ci-après répartis en trois volumes :

**3- Pour la deuxième enveloppe (enveloppe «B»): Offre Technique.**

**2.2. Références du cabinet**

L'entreprise présentera la liste de ses références en précisant :

- La liste des domaines de sa spécialisation et son expérience : le prestataire devra justifier d'une expérience minimale de dix (ans) ;
- La capacité financière d'un montant de 5 milliards FCFA ;
- La liste et les justificatifs des prestations similaires effectuées par le prestataire (joindre au moins deux copies de contrats, procès-verbaux de réception ou attestation de service fait).

**ARTICLE 8: CAUTION DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, le récépissé émis par la Caisse de Dépôt et Consignation de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à : **5 000 000 FCFA (cinq millions francs CFA)** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

**Pièce n°10 :Grille d'évaluation:**

**2- Grille d'évaluation des offres techniques**

**a) Critères éliminatoires**

N°	Critères éliminatoires	Oui	Non	Observations
01	Dossier administratif incomplet et/ou non conforme après le délai de 48 heures;			
02	Offres techniques et financières incomplètes			
03	Document falsifié ou fausse déclaration			
04	Note Technique inférieure à 80/100			
05	Omission d'un prix unitaire quantifié			
06	Absence d'attestation de visite de site			

**b) Critères essentiels**

**➤ Présentation générale de l'offre (5 pt)**

	Offre reliée	Offre lisible	Offre paginée	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1.5	2	1.5			
Sous-total 1.1					5	

**➤ Référence du soumissionnaire dans le domaine (20 pts)**

II.1	Ancienneté (5 pt)				
	≥ 10ans	<10 ans		Note attribuée	Note sur

Points	5	0		5	
Sous-total II.1					
II.2	<b>Prestations similaires (au moins 02 contrats, joindre les copies des contrats, PV de réception) (10 points)</b>				
Nombre		Points par unité	Note attribuée	Note sur	Observations
		5		10	
Sous-total II.2					
II.3	<b>Capacité financière (05 points)</b>				
	≥ 5 milliards FCFA	<5 milliards FCFA	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	5	0		5	
<b>➤ Personnel (25 pts)</b>					
I	<b>Directeur, Chef de mission (4 points)</b>				
I.1	Formation générale (0.5 point)				
Niveau	Bac+5	<Bac+5	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total I.1					
I.2	Expérience générale (1.5 points)				
Nbre d'années	≥10 ans	<10 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	1.5	0		1.5	
Sous-total I.2					
I.3	Expérience spécifique (02 points)				
Nbre d'années	≥ 03 ans	< 03 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	2	0		2	
Sous-total I.3					
II	<b>Experts électromécaniciens (2 points/experts x 3= 6 points)</b>				
II.1	Formation générale (0.5 point)				
Niveau	≥Bac+2 ou 3	<Bac+2 ou 3	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total II.1					
II.2	Expérience générale (0.75 points)				
Nbre d'années	≥ 5 ans	< 5 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.75	0		0.75	
Sous-total II.2					
II.3	Expérience spécifique (0.75 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.75	0		0.75	
Sous-total II.3					
III	<b>Experts mécaniciens (2pts/experts x 4= 8 points)</b>				
III.1	Formation générale (0.5 point)				
Niveau	≥Bac+2 ou 3	<Bac+2 ou 3	Note attribuée	Note sur	Observations



Points	0.5	0		0.5	
Sous-total III.1					
III.2	Expérience générale (0.75 points)				
Nbre d'années	≥ 05 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.75	0		0.75	
Sous-total III.2					
III.3	Expérience spécifique (0.75 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.75	0		0.75	
Sous-total III.3					
IV	<b>Experts électriciens (2pts/experts x 2= 4 points)</b>				
IV.1	Formation générale (0.5 point)				
Niveau	≥Bac+2 ou 3	<Bac+2 ou 3	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total IV.1					
IV.2	Expérience générale (0.75 points)				
Nbre d'années	≥ 05 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.75	0		0.75	
Sous-total IV.2					
IV.3	Expérience spécifique (0.75 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.75	0		0.75	
Sous-total IV.3					
V	<b>Cariste (1.5 points)</b>				
V.1	Formation générale (0.5 point)				
Niveau	≥Bac+2	<Bac+2	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total V.1					
V.2	Expérience générale (0.5 points)				
Nbre d'années	≥ 05 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total V.2					
V.3	Expérience spécifique (0.5 points)				
Nbre d'années	≥ 02 ans	< 02 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total V.3					
IV	<b>Logisticien (1.5pts)</b>				
IV.1	Formation générale (0.5 point)				

Niveau	$\geq$ Bac	<Bac	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total IV.1					
IV.2   Expérience générale (0.5 point)					
Nbre d'années	$\geq$ 05 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total IV.2					
IV.3   Expérience spécifique (0.5 point)					
Nbre d'années	$\geq$ 03 ans	< 05 ans	Note attribuée	Note sur	Observations
Points	0.5	0		0.5	
Sous-total IV.3					

➤ Méthodologie des prestations (50 points)

	Bon	Moyen	Mauvais	Note attribuée	Note sur
Le planning des prestations	10	5	0		10
Note méthodologique	38	25	0		38
Les prestations qu'il envisage de sous-traiter	1	0.5	0		1
Note compréhension des TDR	1	0.5	0		1
<b>Total</b>					<b>50</b>

Le reste sans changement.

Fait à Yaoundé le 10 SEPT 2025  
**Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN**  
**Maître d'Ouvrage**

Ampliations :

- CIPM/HYDRO-MEKIN
- DG/ARMP
- PCA/HYDRO-MEKIN
- Archives/chrono

